

RAPPORT FINANCIER 2025-2026

Association Petits Princes

Rapport financier de l'Association Petits Princes

Exercice 2025-2026 (clos au 30 juin 2026)

66 avenue du Maine 75014 PARIS
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Siret 378 686 265 00042 APE 9499 Z

SOMMAIRE

Sommaire 2

1. Introduction 3

2. Etats financiers 4

2.1. Bilan 4

2.2. Compte de résultat 8

2.3. Comptes annuels 12

2.3.1. Faits caractéristiques de l'exercice 12

2.3.2. Principes, règles et méthodes comptables 13

2.3.3. Notes concernant le bilan 14

2.3.4. Notes concernant le compte de résultat 18

2.3.5. Effectifs 23

2.3.6. Engagement de retraite 23

2.3.7. Compte de résultat par origine et destination 24

2.3.8. Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public 30

1. Introduction

L'activité de l'Association Petits Princes est soutenue sur ce nouvel exercice avec la poursuite du développement des projets hôpitaux et une hausse significative du nombre de rêves réalisés. La seconde tournée du Camion Magique au sein des services hospitaliers a notamment marqué l'année avec le même engouement qu'en 2024-2025. Le montant des gratuités dont a bénéficié l'Association Petits Princes atteint un niveau important porté par le soutien des partenaires de l'Association Petits Princes tant pour la communication que pour les rêves et les projets hôpitaux. La communication pour renforcer les équipes bénévoles s'est encore poursuivie pour renforcer les équipes dans l'objectif de croissance souhaité par l'Association Petits Princes.

Les états financiers s'accompagnent dans chacune des parties de commentaires d'évolution des résultats de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent. Il ne sera donc pas fait mention dans cette introduction de l'évolution annuelle. Seules quelques grandes données sur la situation générale sont mentionnées ici.

L'exercice se clôture sur un déficit maitrisé. La situation bilancielle de l'Association Petits Princes est saine, avec une trésorerie satisfaisante et un endettement financier lié aux investissements immobiliers proche de son terme. Cette situation est également pleinement favorable à la nouvelle phase de croissance engagée par l'Association Petits Princes. Quant au niveau des contributions volontaires en nature atteint, il est exceptionnellement élevé et traduit tout le soutien dont bénéficie l'Association Petits Princes.

Total du bilan		19 281 604 €
Total du compte de résultat		
	Produits	6 752 016 €
	Charges	6 993 059 €
Résultat de l'exercice : déficit		**-241 043 €**
Total des contributions volontaires en nature		7 058 954 €
Générosité du public consacrée aux missions sociales		**78%**

A compter de cet exercice l'Association Petits Princes a mis en œuvre les règlements ANC de 2022 à 2024 soit : le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi que le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 et le règlement ANC 2024-07 du 6 décembre 2024.
L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 1221 et 8313 du plan comptable général. Ce changement est appliqué de manière prospective. Les principales modifications concernent : la nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges, la création/modification de comptes du plan comptable général, l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

2. Etats financiers

2.1. Bilan, une progression significative des legs en cours

ACTIF en euros	30/06/2026			30/06/2025	Var
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
Frais d'établissement	-	-	-	-	
	-				
Frais de développement	-	-	-	-	
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	90 246	23 414	66 832	84 881	*-21,26%*
Fond commercial	-				
Autres immobilisations incorporelles	-				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	
Immobilisation incorporelles (total)	**90 246**	**23 414**	**66 832**	**84 881**	*-21,26%*
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	6 175 950	3 705 570	2 470 380	2 779 178	*-11,11%*
Installations techniques matériels et outillage	-				
Autres immo corporelles	1 504 896	1 063 410	441 486	554 787	*-20,42%*
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	71 592	-	71 592	-	*NS*
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 459 155	-	2 459 155	842 155	*192,01%*
Immobilisations corporelles (total)	**10 211 593**	**4 768 980**	**5 442 612**	**4 176 119**	*30,33%*
Participations	-	-	-	-	
Autres participations	-				
Créances rattachées	-				
Autres titres immobilisés	1 032 258	-	1 032 258	799 941	*29,04%*
Prêts	-	-	-	-	
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	
Immobilisations financières (total)	**1 032 258**	**-**	**1 032 258**	**799 941**	*29,04%*
TOTAL IMMOBILISATIONS	**11 334 097**	**4 792 394**	**6 541 703**	**5 060 942**	***29,26%***
COMPTES DE LIAISON	-		-	-	
Stocks et en-cours	-				
Clients et comptes rattachés	1 517 937	4 667	1 513 270	1 194 446	*26,69%*
à Projets hôpitaux (à reclasser en autres créances)	-	-	-	-	
à Mécénat	*1 517 937*	*4 667*	*1 513 270*	*1 194 446*	*26,69%*
Créances reçues par legs ou donations	1 293 570	-	1 293 570	1 019 951	*26,83%*
Autres créances	1 206 390	-	1 206 390	810 704	*48,81%*
Charges constatées d'avance	171 235	-	171 235	141 027	*21,42%*
Valeurs mobilières de placement	-		-	-	
Disponibilités	8 555 436	-	8 555 436	9 240 918	*-7,42%*
	12 744 568	**4 667**	**12 739 901**	**12 407 046**	***2,68%***
Frais d'émission des emprunts	-	-	-	-	
Primes de remboursement des obligations	-	-			
Ecarts de conversion Actif	-	-			
TOTAL GENERAL	**24 078 665**	**4 797 061**	**19 281 604**	**17 467 989**	***10,38%***

PASSIF en euros	30/06/2026	30/06/2025	var
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires	292 612	292 612	0,00%
Fonds propres complémentaires	-	-	
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires	-	-	
Fonds propres complémentaires	-	-	
Ecarts de réévaluation & équivalent			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité	6 186 522	6 186 522	0,00%
Autres réserves			
Report à nouveau	6 465 423	6 580 944	-1,76%
Résultat de l'exercice	- 241 043	- 115 521	108,66%
Résultat sous contrôle de tiers			
Fonds propres consomptibles	-	-	
Subventions d'investissement	-	-	
Provisions règlementées	-	-	
Total Fonds propres	**12 703 514**	**12 944 557**	**204,32%**
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 725 424	1 845 116	101,91%
Fonds dédiés sur legs ou dons affectés	124 563	180 146	-30,85%
Total autres fonds propres	**3 849 987**	**2 025 262**	**90,10%**
Provisions pour risques	-	-	
Provisions pour charges	36 092	57 382	-37,10%
Total provisions pour risques et charges	**36 092**	**57 382**	**-37,10%**
Comptes de liaison			
Emprunts obligataires et assimilés	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	307 919	405 209	-24,01%
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	NS
Instruments financiers à terme	-	-	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	89 289	189 639	-52,92%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	18 049	
Dettes des legs ou donations	27 300	17 719	54,07%
Avances et acomptes reçus			
Dettes fiscales et sociales	521 234	523 111	-0,36%
Autres dettes	768 397	477 626	60,88%
Produits constatés d'avance	977 873	809 434	20,81%
Total dettes	**2 692 011**	**2 440 787**	**10,29%**
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL GENERAL	**19 281 604**	**17 467 989**	**10,38%**

En 2025-2026, l'affectation du déficit de -115 521 € dégagé en 2024-2025, a sensiblement réduit les fonds propres. Ceux-ci représentent 66 % du total du bilan au 30 juin 2026 contre 74 % en 2024-2025.

L'affectation du résultat net de l'exercice 2025-2026, soit – 241 043 €, sera proposée en report à nouveau à l'Assemblée Générale : le report à nouveau s'établira alors à 6 224 380 €.

Parmi les évolutions intervenues sur la hausse de 10 % du bilan, on relève notamment :

Au Passif :

- l'augmentation de 102 % des fonds reportés liés aux legs en lien avec les mouvements d'entrée/sortie ;

- une progression des dettes en lien avec la croissance du nombre de projets à l'initiative des services hospitaliers, la hausse des produits constatés d'avance liée aux conventions de mécénat qui ont été signées mais dont l'opération liée n'a pas encore eu lieu et la poursuite de la réduction de la dette bancaire sur l'emprunt souscrit en 2017 et dont le terme est en 2029.

A l'Actif

- la forte augmentation des biens reçus par legs destinés à être cédés dont la valeur est triplée ;
- le renforcement du poste lié aux projets hôpitaux de 37 % qui confirme la dynamique engagée de développement des projets à l'initiative des services ;
- le recul de 7 % des disponibilités en lien avec développement des rêves et des projets hôpitaux et au renforcement des supports inscrits en immobilisations financières.

Un repli maitrisé de la trésorerie qui s'explique comme suit :

Evolution des flux de trésorerie en euros	**30/06/2026**	**30/06/2025**	**30/06/2024**
Résultat net	-241 043	-115 521	1 272 335
+ Dotation aux amortissements et provisions	428 354	446 568	423 186
+ Report en fonds dédiés	996	180 146	
- Reprise de provisions pour risques et charges	21 290	1 605	9 703
- Utilisation de fonds dédiés	56 579	-	-
A = Capacité d'autofinancement ou « résultat encaissable »	**110 438**	**509 588**	**1 685 818**
+ Variation actif circulant brut (hrs créances s/legs)	745 448	635 049	-432 082
- Variation dettes à court terme (hrs dettes s/legs)	338 934	609 170	-120 790
B = Variation du besoin en fonds de roulement ou « impact des décalages de règlement »	**406 515**	**25 879**	**-311 292**
C = A - B = Variation trésorerie d'exploitation ou « trésorerie disponible après impact des décalages de règlement »	**-296 077**	**483 709**	**1 997 110**
+ Investissements corporels et incorporels	119 694	183 182	30 510
- Cessions d'immobilisations (dont exc)	59 896	6 748	-
D = Investissements	**59 798**	**176 434**	**30 510**
+ Souscription d'emprunt	-	-	-
- Remboursement d'emprunt	97 291	95 542	94 862
E = Financement externe	**-97 291**	**-95 542**	**-94 862**
F = C - D + E = Variation de trésorerie dont :	**-453 166**	**211 733**	**1 871 738**
variation des valeurs mobilières de placement	232 317	799 941	-
variation des disponibilités	-685 483	-588 208	1 871 738

La capacité d'autofinancement se replie sur cet exercice à proportion du résultat tout en impactant la trésorerie.

La croissance des rêves et des projets hôpitaux souhaités par l'Association Petits Princes a ainsi favorisé l'engagement des ressources collectées.

Le besoin en fonds de roulement poursuit sa progression sous l'effet notamment de la hausse des engagements sur les projets hôpitaux et d'une baisse des dettes fournisseur.

L'investissement présente une baisse. Sur l'exercice c'est principalement la prise en compte des travaux de rénovation des ascenseurs qui impacte ce poste inscrit en immobilisations en cours.

Pour mémoire, l'Association Petits Princes :

- est propriétaire de ses locaux, ce qui renforce sa structure,
- a un endettement maitrisé et modéré et un niveau de trésorerie satisfaisant,
- dispose ainsi d'une situation bilancielle très saine et d'un patrimoine certain.

2.2. Compte de résultat, une hausse de 9 % des charges traduisant pleinement la progression de l'activité et des produits en progression de 7 %

COMPTE DE RESULTAT en euros	30/06/2026	30/06/2025	Var
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	4 140	4 760	-13%
Ventes de biens et services	10 269	-	NS
Ventes de biens	-	-	
dont ventes de dons en nature	-	-	
Ventes de prestations de service	10 269	-	NS
dont parrainages	*10 269*	-	NS
Produits de tiers financeurs	6 471 249	6 086 935	6%
Concours publics et subventions d'exploitation	15 583	12 630	23%
Versements des fondateurs ou consom. de la dotation consomptible	-	-	
Ressources liées à la générosité du public	-	-	
Dons manuels	1 831 449	1 395 677	31%
Mécénats	3 536 468	3 198 262	11%
Legs, donations et assurances-vie	1 087 749	1 480 365	-27%
Contributions financières	-	-	
Reprises sur provisions exploitation	21 290	1 605	NS
Produits de cessions immos incorpo et corpo	-	-	
Utilisations des fonds dédiés	56 579	-	NS
Autres produits	18 140	17 936	1%
Total I	**6 581 668**	**6 111 235**	**8%**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	-	-	
Variation de stock de marchandises	-	-	
Achat de matières premières et autres approv.	-	-	
Variation de stock mat.	-	-	
Autres achats et charges externes	3 924 195	3 328 902	18%
Aides financières	-	-	
Impôts, taxes et versements assimilés	191 433	180 851	6%
Salaires	1 574 534	1 479 649	6%
Cotisations sociales	749 599	695 247	8%
Dotation aux amortissements sur immo	428 354	414 674	3%
Dotation prov. sur immobilisations	-	-	
Dotation sur actif circulant	-	-	
Dotation pour risques et charges	-	31 894	NS
Valeur comptable des immos incorpo et corpo cédées	-	-	
Reports en fonds dédiés	-	180 146	NS
Autres charges	51 923	23 954	117%
Total II	**6 920 039**	**6 335 316**	**9%**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**- 338 371**	**- 224 081**	**51%**

COMPTE DE RESULTAT en euros (Suite)	30/06/2026	30/06/2025	var
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	-	-	
Produits des autres valeurs mobilières	-	-	
Autres intérêts et produits assimilés	170 347	189 167	-10%
Reprises sur provisions financières	-	-	
Différences positives de change	-	-	
Produits des cessions d'immobiisations financières	-	-	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	
Total III	**170 347**	**189 167**	**-10%**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	-	-	
Intérêts et charges assimilées	41 207	37 687	9%
Différences négatives de change	262	107	NS
Valeurs comptables des immos financières cédées	-	-	
Charges nettes sur cession autres éléments financiers			
Total IV	**41 469**	**37 794**	**10%**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**128 879**	**151 373**	**-15%**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**- 209 492**	**- 72 709**	**188%**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-**	**-**	
Participation des salariés	-	-	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**31 551**	**42 812**	**-26%**
Total des produits	**6 752 016**	**6 300 402**	**7%**
Total des charges	**6 993 059**	**6 415 923**	**9%**
EXCEDENT OU DEFICIT	**- 241 043**	**- 115 521**	**109%**

Evolution des contributions volontaires en nature

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en euros	30/06/2026	30/06/2025	var
Contributions volontaires en nature			
Evaluation des contributions : Bénévolat	2 082 408	2 002 443	4%
Evaluation des contributions : Prestations en nature	4 976 546	3 285 864	51%
Evaluation des contributions : Dons en nature	-	69 045	
Total des contributions (Produits)	**7 058 954**	**5 357 352**	**32%**
Charges des contributions volontaires en nature			
Emploi des contributions : Secours en nature			
Emploi des contributions : MàD biens	-	69 045	
Emploi des contributions : MàD services	4 976 546	3 285 864	51%
Emploi des contributions : Personnel bénévole	2 082 408	2 002 443	4%
Total des contributions (Charges)	**7 058 954**	**5 357 352**	**32%**

Le **total des produits d'exploitation** présente une hausse de 8 % liée essentiellement à l'augmentation des dons manuels (particuliers et collectes événements) et du mécénat.

Parmi les principales évolutions, on peut citer :

- les dons de **mécénat et médias** s'élèvent à 3 536 468 € et progressent de 11 % par rapport à l'exercice 2024-2025 ;
- les **dons manuels regroupent** les dons des particuliers et de collectes et les dons de manifestations, associations et écoles. La progression des dons manuels est ainsi de 31 % avec 1 831 449 € traduisant une générosité forte des particuliers à 958 096 € (811 429 € en 2024-2025). Le montant des dons de manifestations, associations et écoles s'élève à 837 352 € (584 248 € en 2024-2025) et marque aussi une dynamique forte de la générosité envers l'Association Petits Princes. Dans cet ensemble les produits issus de dissolution d'associations s'élèvent à 98 401 € soit un peu plus de 10 000 € supérieur à l'exercice 2024-2025 ;
- les **legs et assurances-vie** s'élèvent à 1 087 749 € contre 1 480 365 € en 2024-2025. Le dénouement des legs reçus et en cours peut durer de plusieurs mois à plusieurs années. Ceci explique leur évolution à caractère irrégulier. En 2025-2026, l'Association Petits Princes a encaissé ou achevé les dossiers provenant de 9 legs (dont 2 partiellement) et de 12 assurances-vie (en 2024-2025 il y avait 9 legs et 6 assurances-vie) ;
- le parrainage s'élève à 10 269 € après un exercice 2024-2025 où l'Association Petits Princes n'en n'avait pas perçu.

Dans le cadre de la réforme ANC le poste « subventions » agglomère les subventions d'exploitation reçues (750 €) et les aides aux postes reçues pour les contrats d'apprentissage (14 833 €).

Le montant des **cotisations** conserve un caractère stable avec 4 140 € contre 4 760 € en 2024-2025. Les autres produits sont stables avec 18 140 €. Ils incluent, des indemnités de prévoyance et diverses régularisations.

Le **total des charges d'exploitation** progresse de 9 % à 6 920 039 € contre 6 335 316 € au 30 juin 2025 (ce dernier montant au 30 juin 2025 tient compte du nouveau règlement ANC avec le reclassement des charges exceptionnelles en résultat d'exploitation).

L'activité de l'Association Petits Princes progresse significativement avec 748 rêves contre 574 en 2025-2026. Cette réalisation tient compte notamment de près de 40 rêves à Disney réalisés fin juin.

Le développement des projets hôpitaux est à nouveau soutenu avec 86 projets validés par le comité de sélection des Projets Hôpitaux à l'Initiative des Services (PHIS) pour un montant de 898 177 €. Ces demandes de financement restent constantes par rapport à 2024-2025. Les perspectives de demandes de financement pour les projets hôpitaux pour le prochain exercice s'annoncent dès à présent à la hausse.

Les projets à l'initiative de l'Association Petits Princes se sont également poursuivis avec, entre autres :

- de mars à juin 2026, le Camion Magique a de nouveau sillonné les routes de France pour aller à la rencontre des enfants hospitalisés dans 19 hôpitaux. Entièrement personnalisé aux couleurs de l'Association Petits Princes, ce véhicule hors normes a suscité la curiosité partout où il s'est installé et a bénéficié d'une importante couverture médiatique. En parallèle des spectacles proposés dans le camion, le duo de magiciens est allé rendre visite aux enfants qui ne pouvaient pas quitter leur chambre pour assister aux représentations. À leur chevet, ils leur ont présenté quelques tours de magie afin que chacun puisse vivre pleinement cette expérience malgré les hospitalisations ;

- une opération d'envergure, réalisée pour la 5ème année consécutive, avec des dotations individuelles de sacs à dos au contenu ludique, pédagogique ou créatif pour les enfants et adolescents hospitalisés ou suivis par certains services pédiatriques partenaires.

Ainsi, en parallèle de la tournée du Camion Magique, l'Association Petits Princes a distribué de jolis sacs à dos remplis de surprises, d'énigmes et d'objets intrigants, en offrant 6 000 Kits Mystères aux enfants et adolescents de 108 services répartis dans 45 hôpitaux.
Jeux de société, Escape Game, coloriages, casse-têtes et baguettes magiques ont été soigneusement choisis pour inviter les jeunes patients à enquêter, observer, résoudre des énigmes et laisser libre cours à leur imagination en s'inventant leurs propres aventures et s'imaginant loin de l'hôpital ;

- la réalisation en cours au Centre Hospitalier de Grenoble de la décoration du service pédiatrique qui verra son aboutissement sur le prochain exercice.

En lien avec la progression de l'activité, les autres achats et charges externes progressent de 18 %. D'une part, cette progression repose pour 28 % sur le nombre de rêves dont le coût a conservé cette année un caractère stable. D'autre part, l'augmentation des financements des projets Hôpitaux s'élève à près de 76 %. Le coût de l'opération nationale 2026 avec le Camion Magique et les Kits Mystères a baissé de 10 % en raison notamment de la réduction du nombre de Kits à 6 000 unités contre 8 500 unités en 2024-2025.

Les autres éléments d'évolution des charges d'exploitation répondant globalement à la croissance de l'activité de l'Association Petits Princes sont les suivants :

- une progression de 6 % des charges de personnel liée au renforcement des équipes rêves et hôpitaux avec notamment la transformation de plusieurs postes CDD en CDI et la création d'un poste de coordinatrice dans l'équipe des rêves (équivalent aux fonctions des tutrices bénévoles) ;
- une légère progression de la dotation aux amortissements.

Ainsi, le **résultat d'exploitation** est déficitaire à -338 371 € contre un déficit de -224 081 € au 30 juin 2025 (ce résultat au 30 juin 2025 tient compte du nouveau règlement ANC avec le reclassement des charges exceptionnelles en résultat d'exploitation soit 7 305 €).

Le **résultat financier est positif** à 128 879 €, contre 151 373 € en 2024-2025, en raison d'une baisse technique des produits financiers. En effet, les intérêts des comptes à terme et ceux des instruments financiers comme les obligations présentent un décalage dans le temps pour les constater pleinement.

De ces éléments découle un **résultat courant déficitaire avant impôt** de – 209 492 € contre un déficit de -72 709 € au 30 juin 2025. (ce résultat au 30 juin 2025 tient compte du nouveau règlement ANC avec le reclassement des charges exceptionnelles en résultat d'exploitation soit 7 305 €).

Les charges exceptionnelles ont été redéfinies dans les derniers règlements ANC 2022 à 2024. Au vu de leur nature, elles sont reclassées dans la présentation des comptes 2024-2025 en exploitation. Il ne s'en est pas formé en 2025-2026.

Le **résultat net** après impôt représente un déficit de 241 043 €, contre un déficit de 115 521 € l'année précédente. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 1er décembre 2026 d'affecter le résultat net en report à nouveau.

L'Association Petits Princes a recours de manière très importante aux contributions volontaires en nature, tant avec le bénévolat qu'avec des dons et prestations en nature. En 2025-2026, celles-ci représentent 7 058 954 €, contre 5 357 353 € lors de l'exercice précédent (voir partie 2.3. Annexe aux comptes annuels).

2.3. Comptes annuels, une année de croissance

L'Association Petits Princes est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dans leur rédaction applicable au 1er avril 2004. L'Association Petits Princes n'est assujettie ni à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ni à l'impôt sur les sociétés à l'exception de la fiscalité sur les produits financiers. L'Association Petits Princes est reconnue d'utilité publique depuis le 2 juin 2010 et ses états financiers sont audités chaque année par un Commissaire aux Comptes. Elle est en outre Don en confiance (renouvellement pour 3 ans depuis le 23 mai 2024) et membre de France Générosités.

L'objet social de L'Association Petits Princes, tel qu'il est défini dans ses statuts, consiste à :

- réaliser le rêve d'enfants gravement malades, qui répondent aux critères retenus par L'Association Petits Princes ;
- prendre en charge des projets en lien avec leur passion ;
- rassembler autour de ce projet la famille, l'équipe médicale, de futurs amis ;
- assurer ensuite un véritable « suivi » de ces enfants, grâce au soutien de partenaires de L'Association Petits Princes, en proposant de nouvelles activités ou de nouvelles distractions ;
- et, de façon générale, promouvoir ainsi que proposer toutes formes d'actions de nature à aider les enfants et leurs familles.

L'Association Petits Princes clôture ses comptes annuels au 30 juin de chaque année.

2.3.1. – Faits caractéristiques de l'exercice

On peut retenir les faits marquants de l'exercice 2025-2026 suivants :

- la croissance de l'activité « Rêves » avec 748 réalisations avec une activité soutenue tout au long de l'année ;

- en 2025-2026, le comité de sélection des Projets Hôpitaux a validé le soutien financier de 86 projets Hôpitaux à l'Initiative des Services pour un montant de 898 177 €. Au 30 juin 2026, les charges inscrites au compte de résultat pour la réalisation des projets hôpitaux à l'initiative des services s'élèvent à 777 060 € pour 100 projets au total, soit :

    - 79 projets totalement soldés pour 667 480 € ;
    - 21 projets ayant bénéficié d'un nouveau règlement intermédiaire pour 109 581 €.

  Par ailleurs, au 30 juin 2026, 72 projets hôpitaux « millésime 2025-2026 et antérieurs » ont bénéficié sur l'exercice d'un premier versement à hauteur de 369 002 €. Au terme de l'exercice, l'Association Petits Princes reste engagée à verser 648 933 € pour honorer le financement de l'ensemble des Projets Hôpitaux à l'Initiative des services hospitaliers soutenus en cours de réalisation, soit un coût final après réalisation intégrale de 1 004 838 € ;

- l'Association Petits Princes développe également les Projets Hôpitaux à son initiative. C'est un axe de développement majeur intégré dans ses projets de croissance. En 2025-2026, l'opération nationale 2026 « Le Camion Magique » et « le Kits Mystères représentent 815 538 € et ont bénéficié en plus de 327 307 € de gratuités.

- Un niveau de gratuité élevé avec 7 millions €. La communication de l'Association Petits Princes a notamment bénéficié d'un soutien média significatif de 2,3 millions € de gratuités pour une diffusion tout support orientée sur le recrutement de nouveaux bénévoles.

- une collecte d'un peu plus de 6,4 millions €

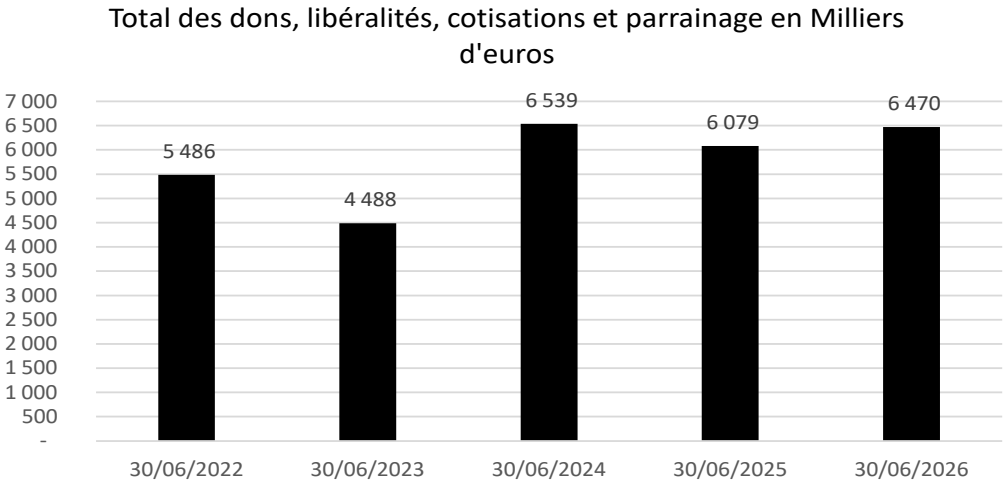

- du point de vue de la présentation comptable, les différents règlements ANC 2022 à 2024 ont été appliqués. L'impact des modifications est présenté dans l'annexe des comptes.

2.3.2. – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que selon les principes des règlements suivants émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07 ;
- règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08 ;
- règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers ;
- règlement ANC n° 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC ;
- règlement ANC n° 2024-07 relatif à la distinction « dettes / autres fonds propres » modifiant divers règlements de l'ANC.

Les comptes annuels sont constitués :

- du bilan ;
- du compte de résultat ;
- du compte de résultat par origine et destination ;
- du compte d'emploi des ressources ;
- et d'une annexe.

qui forment un tout indissociable et certifié en tant que tel.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er juillet N-1 au 30 juin N.

Les principes comptables édictés par le code de commerce ont été appliqués :

- l'image fidèle (prudence, régularité, sincérité) ;
- le principe de continuité ;
- le principe de la permanence des méthodes ;
- le principe d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. En ce qui concerne les cotisations, elles sont sans autre contrepartie que la participation à l'Assemblée Générale. Elles sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

En outre, l'Association Petits Princes étant Don en confiance, ses comptes respectent les principes énoncés par cet organisme.

A.– Le mode de comptabilisation des legs
Les legs sont comptabilisés à la date d'acceptation du conseil d'administration.

B.– Le mode de comptabilisation des projets hôpitaux
Chaque convention avec le service hospitalier est constatée dès sa signature au bilan dans deux comptes de tiers : un compte pour suivre les soldes à payer sur les conventions signées (468907) et un compte pour suivre les soldes à justifier par les hôpitaux sur les projets financés (467906).
Jusqu'à l'exercice 2022-2023, les dépenses s'y rapportant au fur et à mesure de la réalisation du projet par l'hôpital (sur justificatif) étaient comptabilisées en charges à la fin de la réalisation totale du projet.
A compter de 2023-2024, et au regard de la croissance importante du nombre de projets, les montants sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de la réalisation effective lors des demandes de versements intermédiaires et des soldes justifiés par les hôpitaux.

C.– Le mode de comptabilisation des conventions de mécénat
Les conventions de mécénat sont enregistrées en compte de produits lors de leur signature. C'est la réalisation de l'opération liée à la convention qui va déterminer si la convention est rattachée à l'exercice clos ou à l'exercice suivant en termes de produits. Le montant des conventions de mécénat qui ont été signées mais dont le versement correspondant n'a pas encore eu lieu figure dans les créances liées aux conventions de mécénat.
Si l'opération liée n'a pas eu lieu au cours de l'exercice clos, la convention est enregistrée en produits constatés d'avance. C'est cette situation qui explique le montant élevé des produits constatés d'avance ces deux derniers exercices.

D.- La comptabilisation des produits de dissolution d'associations
Ces produits sont enregistrés dans les dons se rapportant aux associations et sont rattachés aux collectes liées aux évènements, associations et écoles (au compte de résultat ces dons sont inclus dans les dons manuels).

2.3.3. - Notes concernant le bilan

A.– Immobilisations
Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La valeur inscrite pour la climatisation a été réduite de 59 K€ au regard du décompte définitif de son coût.

Au cours de l'exercice 2025-2026 l'Association Petits Princes a réalisé des investissements à hauteur de 48 102 € hors biens reçus liés aux legs destinés à être cédés et hors immobilisations en cours. Ils portent principalement sur le renouvellement de matériels informatiques. Les investissements sont autofinancés.

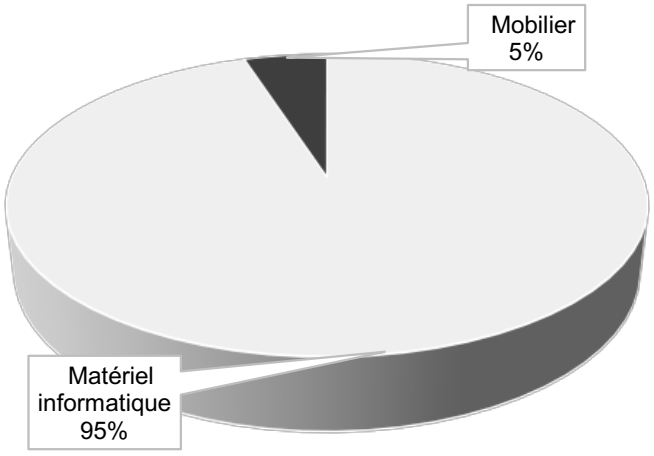

2025/2026- Répartition des acquisitions

L'Association Petits Princes respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a recours ni aux amortissements dérogatoires ni aux amortissements dégressifs. Le solde à amortir au terme de l'exercice est de 2 911 866 € pour un taux de vétusté global de 62 % principalement concentré sur la partie immobilière, soit un taux de 70 %.

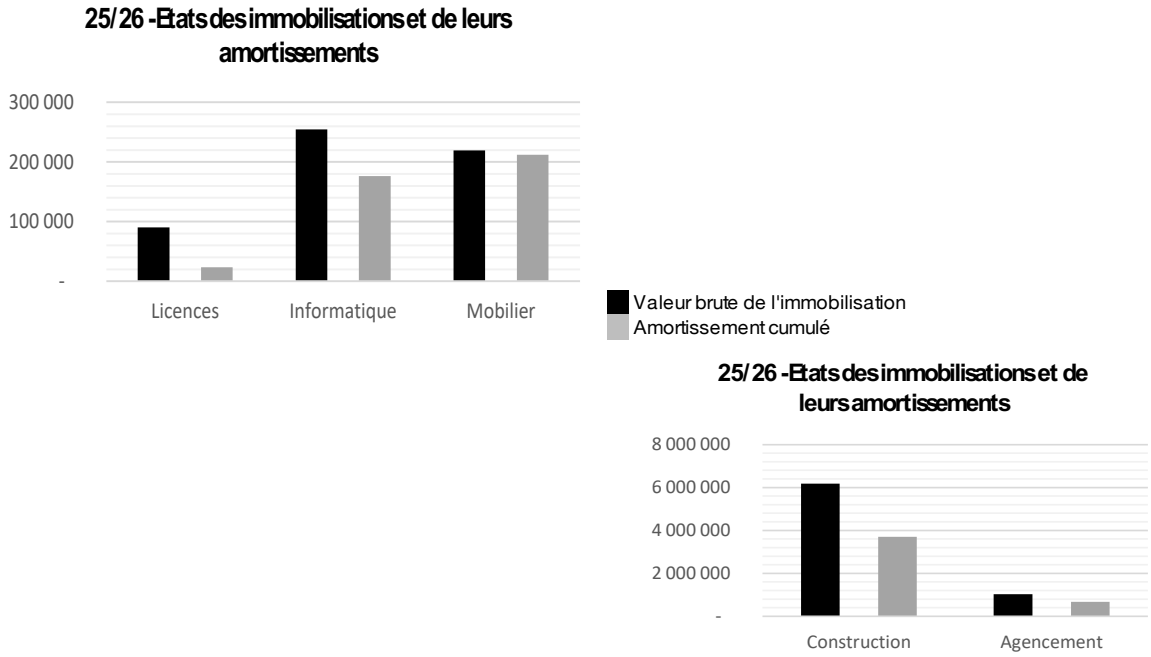

Les immobilisations financières sont constituées par des SICAV et obligations sélectionnées dans le cadre de la politique de placement de l'Association Petits Princes.

B. – Créances

Les créances incluent :

- les créances nettes liées aux conventions de mécénat, 1 513 270 € ;
- les créances reçues par legs à hauteur de 1 293 570 € ;
- les autres créances, soit 1 206 390 €, correspondent en partie aux projets hôpitaux dont le montant engagé de 1 004 837 € n'est pas inscrit en charges au 30 juin 2026 ;
- les charges constatées d'avance (en lien avec les rêves pour un peu plus de la moitié) à hauteur de 171 235 €.

C. – Disponibilités

Dans le cadre de sa politique de placement, l'Association Petits Princes a privilégié les comptes à terme sur des durées de 13 mois principalement. Une autre part de la trésorerie est investie à plus long terme sur des supports adaptés en immobilisations financières pour 1 032 258 € dont 232 317 € investis sur l'exercice.

	2025-2026	2024-2025	variation
Comptes courants	617 890	4 212 616	-85%
Livret A	93 924	91 941	2%
Livrets OBNL	540 951	2 462 093	-78%
Caisses espèces	1 410	1 615	-13%
Compte espèces titre	123	59	NS
Compte à terme	7 200 000	2 400 000	200%
Intérêts courus	101 137	72 596	39%
Total bilan	**8 555 436**	**9 240 918**	-7%

D. – Fonds propres

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 décembre 2025 a décidé d'affecter le résultat net de l'exercice 2024-2025 soit un déficit de -115 521 € en report à nouveau. Ainsi, les fonds propres n'ont pas été modifiés lors des deux derniers exercices hormis l'affectation du résultat.

Variation des fonds propres	Solde au 30/06/25	Affectation de résultat		Augmentation/ Diminution ou consommation		Solde au 30/06/26
	Montant	Affectation de résultat	Dont générosité du public (1)	Montant	Dont générosité du public (1)	
Fonds associatifs sans droit de reprise	292 612			-	-	**292 612**
Fonds associatifs avec droit de reprise	-					**-**
Réserves	6 186 522					**6 186 522**
dont réserve pour projet associatif	*450 000*					***450 000***
dont réserve pour mission	*2 378 434*					***2 378 434***
dont réserve pour investissement	*3 358 089*					***3 358 089***
Report à nouveau	6 580 944	- 115 521	- 72 424			**6 465 423**
Provisions règlementées	-					**-**
Résultat comptable de l'exercice	- 115 521	115 521	72 424	- 241 043	- 207 467	**- 241 043**
Total	**12 944 557**	**-**	**-**	**- 241 043**	**- 207 467**	**12 703 514**

(1) Montants issus du CROD (Partie 2.3.7.)

L'affectation du résultat 2025-2026, soit un déficit de – 241 043 €, est proposée en report à nouveau à l'Assemblée Générale du 1 décembre 2026.

L'Association Petits Princes a engagé une réflexion sur son développement et sa croissance et suit le niveau de ses réserves et de ses besoins de financement à cet effet. Des objectifs de croissance à l'horizon 2030 ont été présentés lors de la dernière Assemblée Générale. Leur mise en œuvre et les moyens nécessaires pour les réaliser, selon un plan pluriannuel en cours de finalisation, pourront être engagés dès le prochain exercice.

Sur le plan financier, elle dispose de réserves stables d'un montant significatif en valeur absolue. Pour une structure associative, la présence de réserves permet de poursuivre son objet social sans être soumise aux aléas des collectes de fonds qui peuvent être variables selon la conjoncture économique, tant pour les particuliers donateurs, que pour les actions de mécénat des entreprises.

Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Il s'agit des réserves pour mission et pour projet associatif représentant l'engagement pris par l'Association Petits Princes auprès des donateurs (particuliers et entreprises) pour réaliser des rêves et des projets hôpitaux. Ces réserves assurent la trésorerie suffisante pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas ;

- d'autre part, l'Association Petits Princes a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé. Lors de l'acquisition des locaux, un emprunt a été contracté en complément de l'apport en fonds propres. Celui-ci assurait l'équilibre financier à long terme. Son remboursement venant impacter la trésorerie de l'Association Petits Princes, il était nécessaire de dédier des ressources long terme pour maintenir cet équilibre financier du haut de bilan. Une partie des excédents annuels a donc été affectée à la reconstitution de cet équilibre financier.

Le niveau nécessaire de ces réserves afin d'assurer la poursuite et le développement de l'activité avec les moyens adaptés est pleinement lié à :

- la pérennisation de la réalisation des rêves d'enfants avec près de 600 rêves par an et à leur développement futur avec les moyens adaptés ;
- la poursuite et le développement des projets avec les hôpitaux ainsi que l'organisation des opérations nationales ;
- par ailleurs, l'Association Petits Princes bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des bénévoles, communication, … entre 5 000 000 € et 7 000 000 € par an).

Compte tenu du besoin de l'Association Petits Princes de conforter sa situation financière à long terme et d'assurer sa croissance, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie, l'Association Petits Princes ne recevant quasiment aucune aide publique.

Ainsi, les capitaux propres représentent près de 22 mois d'activité actuellement et se sont sensiblement repliés en 2025-2026 (24 mois en 2024-2025). Ce nouveau repli maitrisé est relatif à la dynamique de développement mise en œuvre des projets hôpitaux, qu'ils soient à l'initiative des services hospitaliers ou à l'initiative de l'Association Petits Princes, et traduit ainsi la volonté de l'Association Petits Princes d'accroître son soutien et sa présence dans les services hospitaliers via ces projets qui constituent un de ses axes de développement majeurs. Dans le même temps, la croissance de 30 % des rêves a favorisé l'engagement assumé des ressources de l'Association Petits Princes.

E. – Fonds reportés liés aux legs

Les fonds reportés liés aux legs sont constatés pour les biens et créances relatifs aux legs en cours en attente de dénouement qui sont enregistrés dans le bilan l'année d'attribution du legs. Au 30 juin 2025, ces fonds se rapportaient à 14 legs et, au 30 juin 2026, à 19 legs.

Les fonds dédiés sont également composés par un legs affecté aux projets hôpitaux et plus particulièrement au Centre Hospitalier de Clermont Ferrand, partiellement repris avec les projets mis en œuvre.

Tableau de suivi des fonds dédiés en euros	au 30/06/25	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	au 30/06/26
Fonds reportés liés aux legs ou donation	1 845 116	2 369 000	488 691	3 725 424
Fonds dédiés sur legs ou dons affectés	180 146	996	56 579	124 563
TOTAL	**2 025 262**	**2 369 996**	**545 271**	**3 849 987**

F. – Dettes

- ***Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit***
  Ce poste inclut l'emprunt relatif à l'achat des locaux du siège : il s'agit d'un emprunt de 1 766 372 € avec un taux fixe de 1,27 %. Les mensualités de remboursement sont programmées jusqu'en juillet 2029. A fin juin 2026, le capital restant à rembourser est de 307 640 €.

- ***Dettes fournisseurs et comptes rattachés***
  Ce poste représente 89 289 € et inclut les dettes fournisseurs pour un montant de 45 011 € et les factures non parvenues pour 44 278 €.

- ***Dettes fiscales et sociales***
  Ce poste, d'un montant de 521 234 €, inclut :
  - les provisions pour congés payés, jours de récupération du temps de travail et intéressement, soit un montant de 380 754 € ;
  - les charges sociales et fiscales à payer au 30 juin 2026 pour une somme de 122 911 € ;
  - la taxe foncière pour 17 569 €.

- ***Eléments principaux des autres dettes***

Elles sont constituées :

- des dettes envers les hôpitaux, liées aux projets (montant restant à payer sur les projets engagés) à hauteur de 713 665 € ;
- des dettes sur legs pour 27 300 € ;
- des en-cours de frais de familles, bénévoles et salariés pour 33 495 €, des en-cours sur des projets hôpitaux pour 14 705 € et divers produits à recevoir pour 6 531 €.

G. – Comptes de régularisation

- ***Charges constatées d'avance***

Ce poste, d'un montant de 171 235 €, inclut principalement :

- des charges relatives à des rêves en préparation à hauteur de 89 979 € ;
- des contrats en cours de maintenance et autres charges diverses dont la date de rattachement diffère de celle de l'exercice à hauteur de 81 256 €.

- ***Produits constatés d'avance***

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 977 873 € et correspondent aux financements de mécénat à utiliser sur les exercices futurs tel que prévu dans les conventions avec les mécènes.

- ***Eléments hors bilan***

La garantie du Crédit Mutuel par rapport à l'emprunt de l'Association Petits Princes est garanti par un nantissement actualisé sur l'exercice à 437 400 €.

2.3.4. - Notes concernant le compte de résultat

- ***Cotisations***

Le montant des **cotisations** se situe 4 140 € contre 4 760 € en 2024-2025.

- ***Vente de prestations de services : parrainages***

Ce poste inclut les produits de parrainages pour 10 269 € (néant en 2024-2025).

- ***Subvention de collectivités publiques***

En 2025-2026, ce poste inclut des subventions provenant de collectivités locales pour 750 € et les aides à l'apprentissage pour 14 833 €.

- ***Dons de particuliers et collectes, mécénat et médias, legs, donations et assurances-vie, dons de manifestations, associations et écoles***

Sont incluses dans les dons, les sommes provenant des particuliers, des manifestations, associations, écoles et de diverses collectes. Quant aux produits des mécénats et médias, ils ont pour origine, d'une part, les participations versées par des entreprises ayant le caractère de mécénat, d'autre part, les gains liés à des émissions télévisées.

Etat des legs et assurances-vie

Etat des legs et assurances-vie -Produits	**2025-2026**	**2024-2025**
Montant perçu au titre d'assurances-vie	595 053	320 633
Montant des produits de legs ou donations	2 374 001	1 216 529
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	101 000	310 265
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	488 691	1 130 166
Etat des legs et assurances-vie - Charges	**2025-2026**	**2024-2025**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	101 000	337 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 369 996	1 160 228
Solde	**1 087 749**	**1 480 365**

Les legs et assurances-vie s'élèvent à 1 087 749 € contre 1 480 365 € en 2024-2025, soit un repli de 27 %. Les legs en cours prennent du temps à être réalisés et ont un caractère aléatoire, ce qui explique leur évolution irrégulière. En 2025-2026, l'Association Petits Princes a encaissé ou achevé les dossiers provenant de 9 legs (dont 2 partiellement) et de 12 assurances-vie (respectivement 9 legs et 6 assurances-vie en 2024-2025).

Au 30 juin 2026, 19 legs sont en cours de traitement ou d'étude. Les sommes à percevoir sur ces legs sont estimées à 3 725 424 € et sont inscrites au passif.

Remarque : la ligne « Legs, donations et assurances-vie » du compte de résultat regroupe tous les flux liés aux legs (legs réalisés, valeurs nettes comptables, dotations et reprises de fonds dédiés).

- ***Avantages et ressources provenant de l'étranger***

Au cours de l'exercice 2025-2026, 144 028 € de dons ont été reçus de l'étranger contre 160 271 € lors de l'exercice précédent.

Etat du contributeur	2025/2026	Etat du contributeur	2025/2026
Algérie	0,07	Grande-Bretagne	23 759,72
Allemagne	820,05	Grèce	54,46
Autriche	1 000,00	Italie	20,00
Bahrein	50,00	Liban	10,00
Belgique	42 303,73	Luxembourg	100,00
Canada	25 944,62	Maroc	50,00
Danemark	500,00	Pays-Bas	19 263,50
Emirats Arabes Unis	1,00	République Tchèque	100,00
Espagne	70,00	Suisse	1 206,89
Etats-Unis	28 875,06		
TOTAL	**144 129,10 €**		

- ***Charges d'exploitation***

Les achats et autres charges externes incluent principalement les charges directes liées aux rêves et aux projets hôpitaux, les charges relatives aux locaux, aux fournitures, à la maintenance, aux assurances et au courrier notamment. Parmi les honoraires figurent ceux du Commissaire aux Comptes pour 13 850 € au titre de l'exercice 2025-2026.

Les impôts, taxes et versements assimilés correspondent à la taxe sur les salaires, à la taxe d'apprentissage à laquelle est assujettie l'Association Petits Princes depuis cet exercice et aux taxes foncières.

Viennent ensuite les salaires et traitements, y compris les primes et indemnités diverses, et les charges sociales s'y rapportant.

La politique salariale de l'Association Petits Princes est prudente, avec un grand respect de chaque permanent, comme en témoignent les avantages mis en place, principalement contrat de prévoyance, accord d'intéressement ou forfait mobilité durable. 68 % de l'effectif de l'Association Petits Princes a le statut cadre (hors salariés en alternance). Le montant global annuel des trois rémunérations les plus élevées s'élève à 254 840 € (hors charges sociales) en 2025-2026.

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à 428 354 €

Les autres charges incluent les charges diverses de gestion courante.

- ***Résultat financier***

L'Association Petits Princes dégage un résultat financier de 128 879 € au 30 juin 2026 qui résulte :

- de charges financières de 41 649 € principalement liées, d'une part aux intérêts sur l'emprunt immobilier contracté pour l'acquisition des locaux à hauteur de 4 503 € (dont intérêts courus non échus), d'autre part à des frais bancaires (36 703 €) et à des pertes de change liées aux rêves réalisées à l'étranger (262 €) ;
- des produits financiers sur livrets et comptes à terme à hauteur de 170 347 €.

- ***Résultat exceptionnel et impôt sur les sociétés***

Aucune charge et produit exceptionnel n'ont été enregistrées sur l'exercice dans le sens des règlements ANC 2022-2024 modifiant divers règlements de l'ANC.

L'impôt sur les sociétés est lié à la fiscalité appliquée aux produits financiers et s'élève à 31 551 €.

- ***Contributions volontaires en nature***

Les contributions volontaires à titre gratuit ne donnent pas lieu à un enregistrement comptable à l'exception des abandons de remboursement de frais des bénévoles.

Ces contributions portent, d'une part sur le bénévolat, d'autre part sur les dons et prestations en nature.
Ces contributions volontaires en nature font l'objet d'une valorisation extra comptable précise, selon les modalités suivantes :

- le bénévolat est évalué en équivalent temps plein sur la base du coût d'un salarié qui occuperait le même poste ;
- les dons en nature sont évalués au prix de revient ;
- les prestations en nature donnent lieu à un inventaire exhaustif et sont valorisées au prix que l'Association Petits Princes aurait supporté si elle avait dû faire la dépense. Cette valorisation est effectuée à partir des documents fournis par les donateurs.

En 2025-2026, les contributions en nature s'élèvent à 7 058 954 € et se décomposent ainsi :

Contributions volontaires en nature (en euros)	**Au 30/06/2026**	**Au 30/06/2025**	**Au 30/06/2024**
Evaluation des contributions : Bénévolat	2 082 408	2 002 443	1 853 727
Evaluation des contributions : Prestations en nature	4 976 546	3 285 864	3 849 714
Evaluation des contributions : Dons en nature	-	69 045	20 024
Total des contributions (Produits)	**7 058 954**	**5 357 353**	**5 723 465**

Rubriques	**Nombre de bénévoles**			**Bénévoles en équivalent temps plein**		
	2025-2026	**2024-2025**	**2023-2024**	**2025-2026**	**2024-2025**	**2023-2024**
Missions sociales :	71	67	65	24,2	24,6	25,2
. rêves et suivis des familles	*68*	*66*	*64*	*23,7*	*24,3*	*24,3*
. projets hôpitaux	*3*	*1*	*1*	*0,5*	*0,3*	*0,9*
Recherche de fonds, dont :	22	26	26	5,7	5,5	5,2
. appel à la générosité du public	*22*	*26*	*26*	*5,6*	*5,3*	*5,1*
. recherche d'autres ressources	*0*	*0*	*0*	*0,1*	*0,1*	*0,1*
Fonctionnement	10	6	4	1,3	1,0	0,7
Total	**103**	**99**	**95**	**31,2**	**31,1**	**31,0**

Les bénévoles sont essentiels. Grâce à eux, les missions sociales peuvent être réalisées. L'Association Petits Princes leur en est très reconnaissante et les en remercie.

Au vu de sa croissance, l'Association Petits Princes a poursuivi l'orientation de sa communication en 2025-2026 vers le recrutement de nouveaux bénévoles et le renforcement des capacités de réalisation des missions sociales.

Bien que leur nombre ait augmenté, mais pour un certain nombre en fin d'exercice, en équivalent temps plein, les bénévoles représentent 31,2 personnes en 2025-2026 contre 31,1 en 2024-2025.

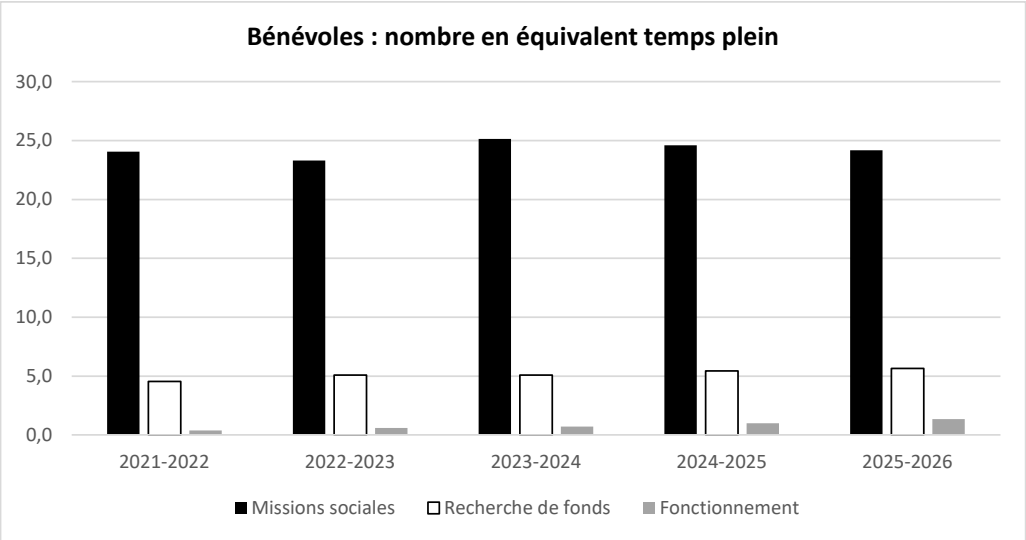

La majorité des bénévoles intervient au niveau des missions sociales : ils accompagnent les enfants lors de la réalisation de leurs rêves et assurent leur suivi dans le temps. L'Association Petits Princes compte en particulier 4 médecins bénévoles au 30 juin 2026 qui sont en contact avec les médecins suivant les enfants malades.

Estimation et répartition analytique des contributions volontaires à titre gratuit

Valorisation en milliers d'euros	Bénévolat		Prestations et dons en nature		Total	
	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025
Missions sociales :	1 667	1 622	4 100	3 334	5 767	4 956
. rêves et suivis des familles	*1 646*	*1 592*	*3 414*	*2 415*	*5 060*	*4 007*
. projets hôpitaux	*21*	*30*	*686*	*919*	*707*	*949*
Recherche de fonds :	324	310	718	21	1 041	331
. appel à la générosité du public	*323*	*305*	*710*	*20*	*1 033*	*325*
. recherche d'autres ressources	*1*	*6*	*7*	*0*	*8*	*6*
Fonctionnement	91	70	159	0	250	70
Total	**2 082**	**2 002**	**4 977**	**3 355**	**7 058**	**5 357**

Au cours de l'exercice 2025-2026, la valorisation du bénévolat a progressé de + 4 %. Les campagnes d'appel au bénévolat offertes par les médias ont favorisé l'adhésion de nouveaux bénévoles qui ont permis une légère progression de leur nombre. Le recrutement de ceux-ci est une orientation forte de la communication de l'Association Petits Princes et notamment dans le cadre des objectifs de croissance décidés par l'Association Petits Princes.

Les prestations et dons en nature sont constitués de « gratuités » dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple, une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de « gratuités » en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc. ….
L'Association Petits Princes bénéficie également de « gratuités » dans le cadre des projets hôpitaux et du projet itinérant et mécénat de compétence auprès des services supports.

Ainsi, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires ont été principalement orientées sur le recrutement de bénévoles sur l'exercice.

Compte tenu de l'importance des contributions volontaires en nature dont bénéficie l'Association Petits Princes, le tableau ci-dessous a pour objectif de les mettre en parallèle avec les charges effectivement supportées.

En milliers d'euros	Contributions volontaires à titre gratuit		Charges comptabilisées		Total	
	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025
Missions sociales :	5 767	4 956	5 427	4 865	11 194	9 821
. rêves et suivis des familles	*5 060*	*4 007*	*3 205*	*2 832*	*8 264*	*6 839*
. Projets hôpitaux	*707*	*949*	*2 222*	*2 033*	*2 929*	*2 982*
Recherche de fonds :	1 041	331	998	996	2 039	1 327
. appel à la générosité du public	*1 033*	*325*	*978*	*975*	*2 011*	*1 300*
. recherche d'autres ressources	*8*	*6*	*20*	*21*	*28*	*27*
Frais de fonctionnement et autres	250	70	568	554	819	624
Total	**7 058**	**5 357**	**6 993**	**6 416**	**14 051**	**11 773**
Part (en %)	**50,2%**	**45,5%**	**49,8%**	**54,5%**	**100,0%**	**100,0%**

Sur un coût global de 14 051 milliers € en 2025-2026, l'Association Petits Princes a bénéficié de 7 258 milliers € de « gratuités » (soit 50 %) pour des charges effectivement supportées de 6 993 milliers € (soit 50 %). Ce qui signifie que pour 1 € de dépense comptabilisé, l'Association Petits Princes reçoit 1 € de contributions volontaires à titre gratuit. La hausse significative de ces gratuités provient notamment de la contribution apportée par un bateau de course au nom et aux couleurs de l'Association Petits Princes.

La part relative des contributions volontaires à titre gratuit est particulièrement significative sur cet exercice, de même que son montant en valeur absolue de 7 058 milliers €.

Pour les missions sociales, la part des « gratuités » représente 51 % en 2025-2026 soit 5 767 milliers € sur un total de 11 194 milliers €. Les gratuités obtenues dans le cadre de la communication en direction du recrutement des bénévoles pour les missions sociales sont significatives cette année.

Pour la recherche de fonds, la part relative des « gratuités » a progressé de 211 % (1 041 milliers € en 2025-2026 sur un total de 2 039 €). Les gratuités médias obtenues sur cet exercice ont été plus élevées que sur l'exercice 2024-2025.

L'importance de ces contributions est une particularité de l'Association Petits Princes. Sans elles, l'Association Petits Princes ne disposerait pas durablement des ressources nécessaires à la réalisation des missions sociales.

2.3.5. – Effectifs

Les effectifs de l'Association Petits Princes rassemblent des salariés et une majorité de bénévoles. En effet, l'Association Petits Princes fait appel au bénévolat dans des proportions importantes : ses missions ne pourraient pas s'accomplir sans la participation de nombreux bénévoles dans toutes les équipes. Cet appel aux bénévoles n'est pas récent, il fait partie du développement de l'Association Petits Princes et reste engagé au regard de la croissance future. L'évolution de l'effectif est la suivante hors salariés en alternance :

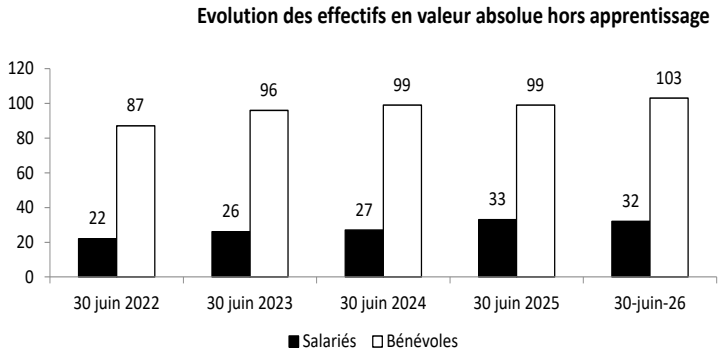

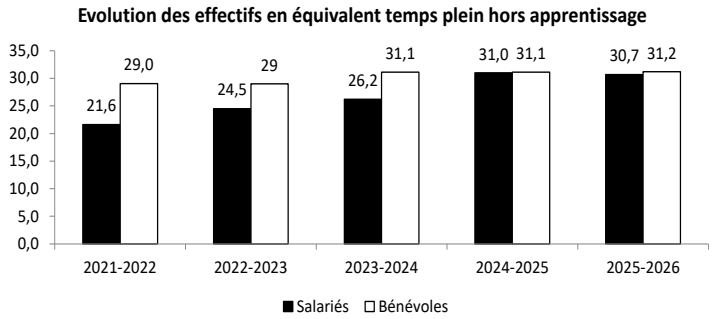

L'Association Petits Princes employait, hors apprentissage, 32 salariés (29 CDI, 3 CDD) présents au 30 juin 2026 dont 29 à plein temps et 3 à quatre-cinquième. En équivalent temps plein, l'effectif présent de l'Association Petits Princes comprenait 30,7 personnes au 30 juin 2026 contre 31 au 30 juin 2025.

Le poste de directeur du pôle médical a été scindé en 2 postes sur cet exercice en un poste de directeur des relations avec les hôpitaux (pourvu en mars 2026) et un poste de directeur médical (pourvu en août 2026). Trois postes en CDD ont été créés pour renforcer les équipes dans le cadre du Camion Magique ou de l'équipe rêves.

Avec les bénévoles, l'effectif total de l'Association Petits Princes atteint 135 personnes au 30 juin 2026 (hors salariés en apprentissage), dont 76 % de bénévoles. En équivalent temps plein, l'Association Petits Princes représente 61,9 personnes au 30 juin 2026 (hors salariés en apprentissage), dont 50 % de bénévoles.

Enfin, l'Association Petits Princes accueille des salariés en apprentissage à l'accueil et aux partenariats. L'effectif y compris les contrats en apprentissage s'élève donc à 35 salariés en valeur absolue au 30 juin 2026.

Il est important de noter qu'au 30 juin 2026, 56 % des bénévoles sont aux côtés de l'Association Petits Princes depuis plus de cinq ans, un atout précieux qui traduit leur attachement à la mission et leur bonne intégration dans la structure.

2.3.6. – Engagement de retraite

Pour l'exercice 2025-2026, la provision pour indemnité de fin de carrière représente 36 092 €. Elle se replie au regard de la variation du taux de turn-over.

2.3.7. Compte de résultat par origine et destination

A - Produits et charges par origine et destination (en euros)	Exercice clos le 30/06/2026		Exercice clos le 30/06/2025	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 140	4 140	4 760	4 760
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels dont	1 831 449	1 831 449	1 395 677	1 395 677
- Particuliers	911 996	911 996	743 850	743 850
- Collectes	46 101	46 101	67 579	67 579
- Manif., assoc., écoles et délégations	873 352	873 352	584 248	584 248
- Legs, donations et assurances-vie	1 087 749	1 087 749	1 480 365	1 480 365
- Mécénat	3 536 468	3 536 468	3 198 262	3 198 262
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	226 927	226 927	196 667	196 667
- Autres (pdts fi, reprise fds dédiés, droits aut.)	226 927	226 927	196 667	196 667
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	10 269		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	18 140		10 436	
3 - Subventions et autres concours publics	15 583		12 630	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	21 290		1 605	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	-	-	-	-
Total	**6 752 016**	**6 686 733**	**6 300 402**	**6 275 732**
Charges par destination				
1 - Missions sociales				
Rêves et suivis des familles	3 204 642	3 173 658	2 832 115	2 821 025
Projets hôpitaux	2 222 467	2 200 979	1 852 566	1 845 312
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	977 612	968 160	975 210	971 391
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	19 974	19 781	21 401	21 317
3 - Frais de fonctionnement	536 812	531 622	511 673	509 669
4 -Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	-	-
5 -Impôt sur les bénéfices	31 551		42 812	
6 - Report en fonds dédiés de l'exercice	-	-	180 146	179 441
Total	**6 993 059**	**6 894 199**	**6 415 923**	**6 348 156**
Excédent ou déficit	**- 241 043,27**	**- 207 466,76**	**- 115 520,57**	**- 72 423,87**

B - Contributions volontaires en nature (en euros)	Exercice clos le 30/06/2026		Exercice clos le 30/06/2025	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Bénévolat	2 082 408	2 082 408	2 002 443	2 002 443
- Prestations en nature	4 976 546	4 976 546	3 285 864	3 285 864
- Dons en nature	-	0	69 045	69 045
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	-	-	-	-
3 - Concours publics en nature	-	-	-	-
Total	**7 058 954**	**7 058 954**	**5 357 353**	**5 357 353**
Charges par destination				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	6 483 364	6 483 364	4 955 682	4 955 682
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	325 422	325 422	331 890	331 890
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	250 169	250 169	69 781	69 781
Total	**7 058 954**	**7 058 954**	**5 357 353**	**5 357 353**

A – Incidence de l'application du nouveau plan comptable associatif

Depuis 2020 le mécénat est inclus dans les fonds issus de la générosité du public. Par conséquent, la part des fonds provenant de la générosité du public dans les ressources de l'Association Petits Princes est proche de 100 %, l'Association Petits Princes ne percevant quasiment pas de subvention ou de ressources non liées à la générosité du public.
Les colonnes « total » du compte de résultat par origine et destination se rapprochent du total du compte de résultat, exception faite du traitement des cessions d'actifs (hors legs) : dans le compte de résultat, le prix de vente apparaît dans les produits et la valeur nette comptable dans les charges ; dans le compte de résultat par origine et destination, seule la plus ou moins-value de cession apparaît dans les produits.
Les colonnes « dont générosité du public » sont établies selon le principe suivant : compte tenu du fait que 99 % des ressources de l'Association Petits Princes proviennent de la générosité du public, les charges couvertes par ces ressources représentent 99 % de la totalité des charges de l'Association Petits Princes, exception faite de l'impôt sur les sociétés qui n'est pas financé par des ressources issues de la générosité du public.

B - Principes de ventilation des charges

Les charges sont l'objet d'une ventilation analytique entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. Les principes de ventilation des charges sont sensiblement actualisés chaque année afin de les adapter aux évolutions de l'Association Petits Princes.

L'Association Petits Princes avait pris en compte en 2020-2021 les recommandations de l'IGAS portant sur la répartition analytique de ses charges. Par conséquent, le nombre de clés de répartition avait été réduit et la ventilation analytique des charges de personnel avait été revue.

Depuis 2019-2020, la qualification du mécénat comme étant issu de la générosité du public a induit des modifications dans la répartition des charges. Ainsi, les principes de ventilation des frais de recherche de fonds ont été adaptés à partir de 2019-2020 : les frais se rapportant au mécénat et auparavant inclus dans les frais de recherche des autres fonds privés sont désormais inclus dans les frais d'appel à la générosité du public. Par ailleurs, à la suite du contrôle de l'IGAS intervenu fin 2020 et début 2021, quelques reclassements avaient été opérés dans les rubriques du compte de résultat par origine et destination : les produits se rapportant aux manifestations, associations et écoles figurent dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Toutefois, avec les règlements ANC 2022-2024, ces produits sont désormais agglomérés avec les dons manuels à compter de cet exercice.

Missions sociales

Les missions sociales incluent les activités qui constituent l'objet de l'Association Petits Princes, à savoir :

- la réalisation des rêves d'enfants gravement malades et le suivi des familles tout au long de la maladie. Le suivi des familles dans le temps constitue la spécificité de l'activité de l'Association Petits Princes qui la distingue de nombreuses autres associations ;
- l'aide au financement de projets pour les hôpitaux et destinés à améliorer les conditions de l'enfant hospitalisé dans le respect de l'objet de l'Association Petits Princes.

Les missions sociales incluent les coûts directs et indirects qui disparaîtraient si elles n'étaient pas réalisées. Notamment, les frais de suivi des familles incluent une partie des charges liées aux publications de l'Association Petits Princes – essentiellement Magazine Petits Princes, semestriel – destinées, d'une part à informer les familles et les hôpitaux partenaires, d'autre part à l'information des donateurs, donc à la recherche de fonds. La partie des charges affectées aux missions sociales est déterminée au prorata du nombre d'exemplaires de ces publications envoyés aux familles et aux hôpitaux.

Les missions sociales comprennent également des charges à caractère administratif et une part des coûts de structure et des services supports directement liés aux rêves ou aux projets hôpitaux.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont composés :

- d'une part, des frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les charges liées aux collectes de fonds, incluant notamment les frais d'appel et de traitement des dons, une partie des frais de publication de l'Association Petits Princes, les frais de publicité, les frais d'appel et de traitement des legs, les frais liés à la tenue des fichiers, etc.
  Comme indiqué ci-avant, les frais d'appel à la générosité du public incluent depuis le règlement ANC n°2018-06 les frais de recherche des autres fonds privés, c'est-à-dire liés au démarchage d'entreprises pour obtenir des fonds de mécénat ;

- d'autre part, les frais de recherche d'autres ressources, soit les frais se rapportant aux ressources de l'Association Petits Princes non liées à la générosité du public comme le parrainage.

Frais de fonctionnement et autres

Les frais de fonctionnement comprennent les charges non imputables aux missions sociales ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges de direction générale, financière, comptable et les frais généraux.

Les principes de répartition des charges entre ces rubriques sont les suivants :

- pour les charges de personnel, la ventilation est réalisée par salarié, en fonction du temps consacré à chaque activité. Cette ventilation est réajustée annuellement selon l'évolution de l'Association Petits Princes et la progression de son effectif. Elle est la suivante pour les cinq derniers exercices :

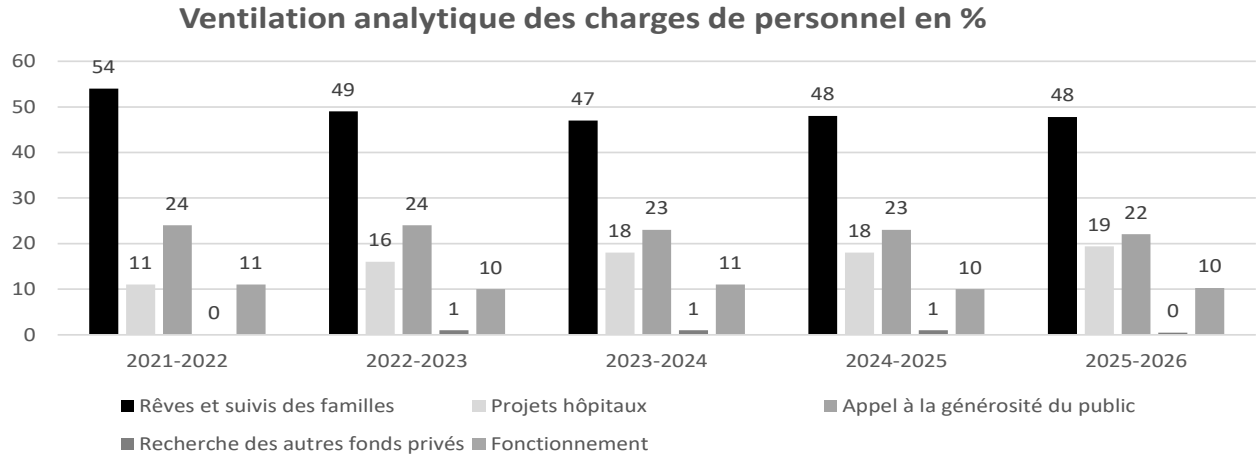

- pour les charges liées aux locaux (charges de copropriété, d'électricité, d'entretien et réparations, intérêts d'emprunts et taxes foncières), les montants sont répartis au prorata des surfaces d'utilisation ;

- pour toutes les autres charges, il est tenu compte de l'imputation analytique attribuée selon la destination de la dépense ou, à défaut, de clés de répartition entre les différentes rubriques en fonction de la destination de ces charges.

C – Evolution des produits et des charges au cours de l'exercice

Evolution des produits

Compte de résultat par origine et destination : répartition des produits par origine

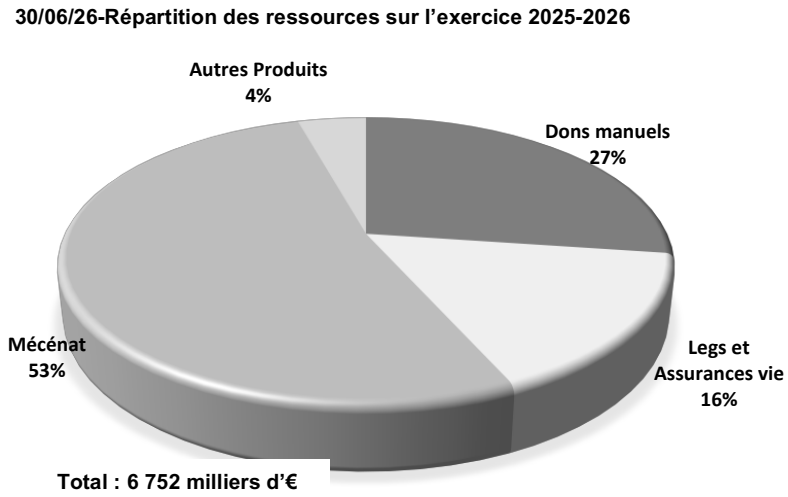

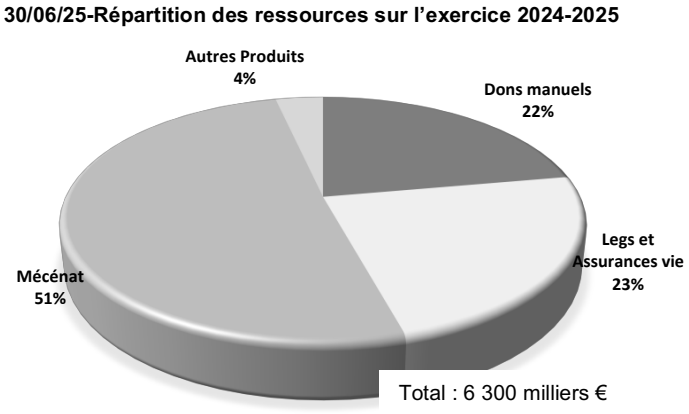

Au terme de l'exercice 2025-2026, le total des produits atteint 6 752 016 €, contre 6 300 402 € en 2024-2025, soit une hausse de 7 % s'analysant ainsi :

- une hausse de 7 % des produits de la générosité du public (qui évoluent de 6 275 732 € à 6 686 733 €). Cette évolution est commentée dans la partie sur le compte de résultat ;

- la progression de 40 613 € des produits non liés à la générosité du public provient pour l'essentiel de l'actualisation de la provision pour indemnité de fin de carrière avec une reprise de 21 290 € et aux produits de parrainage de 10 269 € absents sur l'exercice antérieur.

Ainsi, la part des dons manuels se renforce tant par les dons des particuliers que par les dons collectés lors d'évènements au profit de l'Association Petits Princes. Les legs et assurances-vie se replient de 7 % tout en considérant que leur encours au bilan s'est fortement renforcé.

Pour mémoire, dès ses premières années, l'Association Petits Princes a développé les relations avec les entreprises dont la source de financement reste dominante, même si elle a tendance à varier en part relative quand l'Association Petits Princes bénéficie d'importants produits de legs, donations et assurances-vie. Pour cet exercice le mécénat conserve un caractère stable.

Evolution des Charges

Les charges s'élèvent à 6 993 059 €. Cette nouvelle progression de 9 % repose pour l'essentiel sur le développement des projets hôpitaux et des rêves. Hormis la masse salariale et les coûts de structure dédiés à ces missions, leur coût direct a progressé de 22 % soit 2 805 130 € contre 2 276 701 € en 2024-2025. Ainsi, la part prépondérante des projets hôpitaux sur lesquels l'Association Petits Princes engage ses moyens se confirme encore cette année et se poursuivra sur les prochains exercices.

En 2025-2026, la part relative des missions sociales progresse à nouveau de 2 % pour s'établir à 78 % du total des charges. Les frais d'appel à la générosité du public et de recherche de fonds s'élèvent respectivement à 14 % et à un peu moins de 1 %. Les frais de fonctionnement s'élèvent à 8 % et marquent la même stabilité que les frais de collecte.

Compte de résultat par origine et destination : répartition des charges par destination

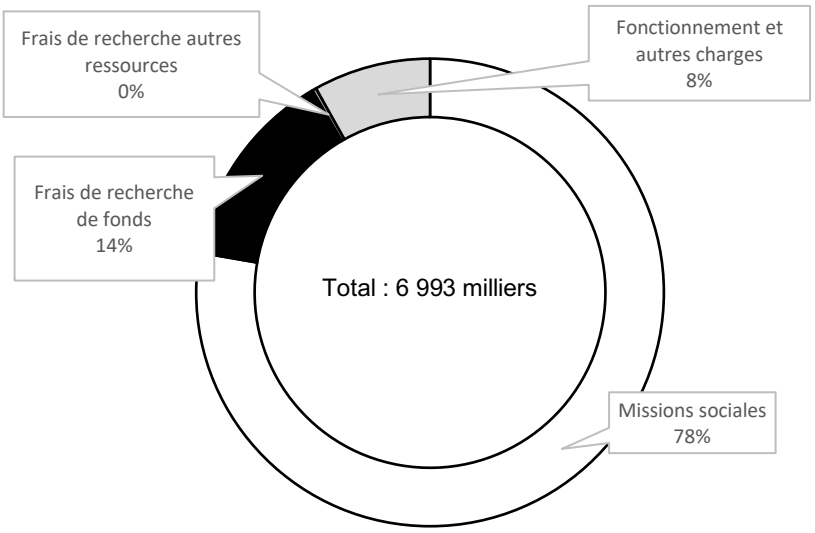

30/06/26 - Répartition des emplois par destination 2025-2026

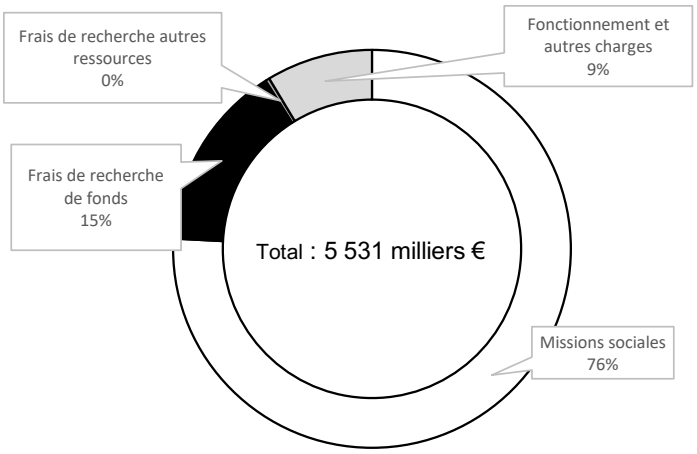

30/06/25 - Répartition des emplois par destination 2024-2025

D – Répartition des emplois et ressources en moyenne sur les 5 dernières années

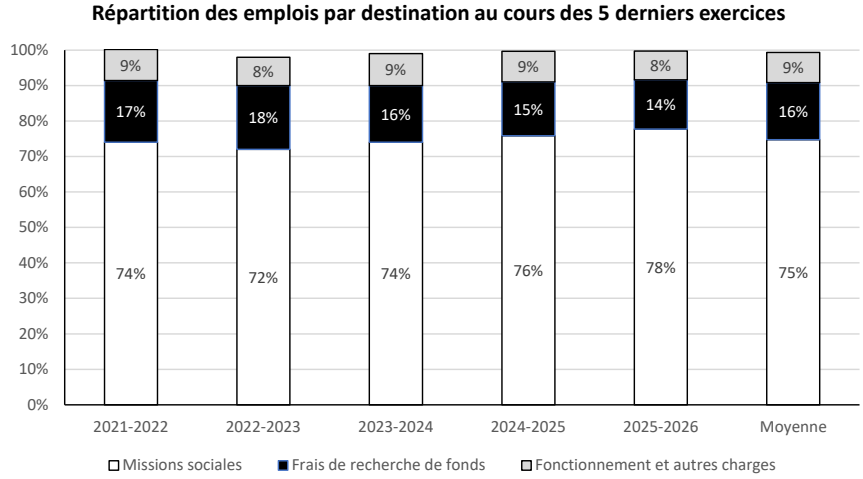

En moyenne ces 5 dernières années, la part des missions sociales atteint 75 % du total des emplois et marque une progression. Dans un contexte de croissance des rêves et des projets hôpitaux réalisés, et du renforcement des moyens qui leur sont dédiés, la répartition des emplois par fonctions voit la part des missions sociales se renforcer. Cela traduit ainsi la volonté de l'Association Petits Princes de poursuivre sa croissance au service de la mission.

D'une manière générale, afin de consacrer une part importante de ses emplois à ses missions sociales, l'Association Petits Princes poursuit une gestion rigoureuse de ses charges et a largement recours aux contributions volontaires à titre gratuit (cf. notes sur le compte de résultat).

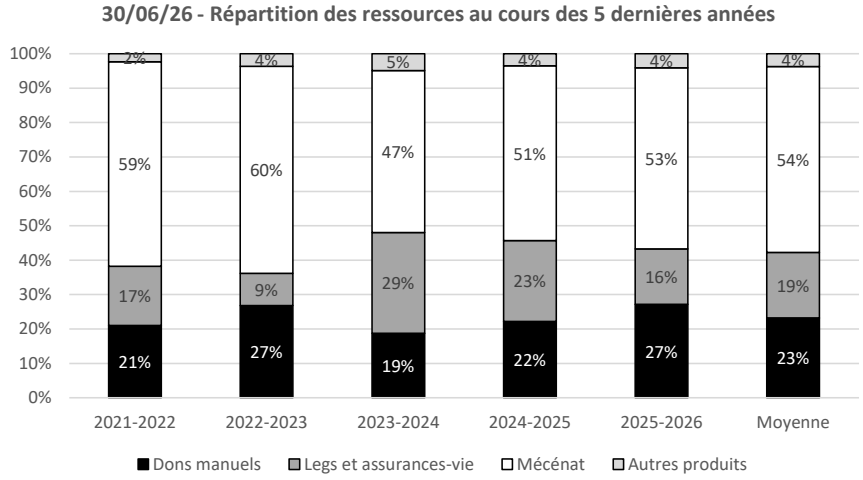

A compter de cet exercice, les ressources issues des collectes d'événements organisés au profit de l'Association Petits Princes sont agglomérées avec les dons manuels. Elles étaient initialement agglomérées avec les autres produits. Le graphique a été modifié ainsi sur tous les exercices.

La part des dons manuels, en forte progression sur ce dernier exercice, représente 23 % tout en montrant une tendance à la hausse tant des dons individuels que des dons récoltés lors d'événements organisés au profit de l'Association Petits Princes. Le développement croissant de ces évènements soutenus par les délégations régionales de l'Association Petits Princes permet de diversifier l'origine des produits de l'Association Petits Princes et de les renforcer.

Les autres produits, qui ont un caractère stable, incluent les produits financiers issus du placement de la trésorerie, les aides à l'apprentissage, le parrainage et divers autres produits non significatifs.

2.3.8. Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public

Le CER laisse apparaître les emplois et ressources issues de la seule générosité du public. Ces données figurent dans les colonnes « dont générosité du public » du compte de résultat par origine et destination.

L'Association Petits Princes n'ayant que peu de ressources non issues de la générosité du public, le compte d'emploi des ressources diffère peu du compte de résultat par origine et destination.

Emplois par destination en euros 2025-26	Exercice clos le 30/06/2026	Exercice clos le 30/06/2025	Ressources par origine en euros 2025-26	Exercice clos le 30/06/2026	Exercice clos le 30/06/2025
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
1 - Missions sociales			**1 - Produits liés à la générosité**		
Rêves et suivis des familles	3 173 658	2 821 025	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 140	4 760
Projets hôpitaux	2 200 979	1 845 312	1.2 Dons, legs et mécénat		
2 - Frais de recherche de fonds			- Dons manuels	1 831 449	1 395 677
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	968 160	971 391	- Legs, donations et ass.-vie	1 087 749	1 480 365
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	19 781	21 317	- Mécénat	3 536 468	3 198 262
3 - Frais de fonctionnement	531 622	509 669	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	226 927	196 667
Total des emplois	**6 894 199**	**6 168 715**	**Total des ressources**	**6 686 733**	**6 275 732**
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	**2 - Reprises sur provisions et dépréciations**	0	0
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	0	179 441	**3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs**	0	0
Excédent de la générosité du public de l'exercice	0	0	**Déficit de la générosité du public de l'exercice**	207 467	72 424
Total	**6 894 199**	**6 348 156**	**TOTAL**	**6 894 199**	**6 348 156**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	7 274 373	7 529 979
			+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-207 467	-72 424
			(-)Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	119 694	183 182
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	6 947 212	7 274 373

Contributions volontaires en nature en euros	Exercice clos le 30/06/2026	Exercice clos le 30/06/2025	Contributions volontaires en nature en euros	Exercice clos le 30/06/2026	Exercice clos le 30/06/2025
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	6 483 364	4 955 682	Bénévolat	2 082 408	2 002 443
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	325 422	331 890	Prestations en nature	4 976 546	3 285 864
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	250 168	69 781	Dons en nature	0	69 045
Total	**7 058 954**	**5 357 353**		**7 058 954**	**5 357 353**

Influencées par la variation des recettes issues des dons manuels (particulier et collecte des évènements associations et écoles) et du mécénat, les ressources collectées auprès du public, soit 6 686 733 €, augmentent de 6,5 % en 2025-2026 après avoir connu une baisse du même ordre sur l'exercice précédent. Des commentaires sur l'évolution des ressources et des emplois figurent dans la partie sur le compte de résultat.

Répartition de l'emploi des ressources issues de la générosité du public

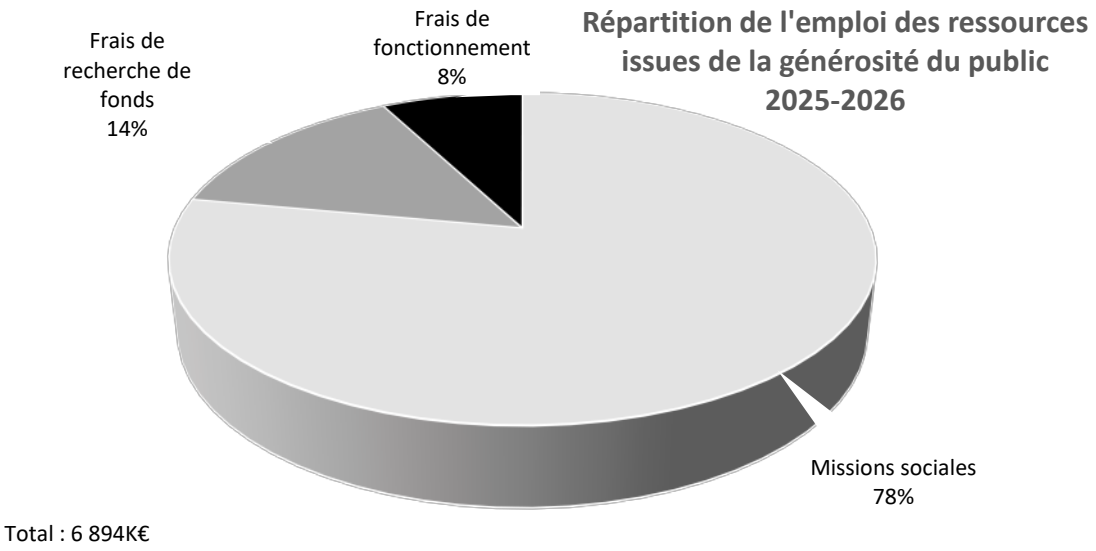

La répartition par emplois des ressources collectées auprès du public, soit un montant de 6 894 199 € en 2025-2026 (contre 6 168 715 € en 2024-2025) est la suivante :

- la part des missions sociales atteint 78 % (contre 76 % en 2024-2025) ;
- le coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public recule sensiblement. Sa part relative (frais de recherche de fonds, soit 987 941 €, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 6 686 733 €) s'élève à 14 % (contre 16 % en 2024-2025) ;
- la part relative des frais de fonctionnement se situe à 8 % du total des emplois comme sur l'exercice 2024-2025.

Directeur de la publication
Timothy Bovard

Rédaction
Franck Lucas

Impression
mail-édit
100 exemplaires – Novembre 2026

VOUS AVEZ LE DON DE FAIRE RÊVER



Depuis 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades atteints de cancers, de leucémies ou de certaines maladies génétiques.

En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.

WWW.PETITSPRINCES.COM

66, avenue du Maine • 75014 Paris
Tél. : 01 43 35 49 00 • Fax : 01 40 47 60 97
mail@petitsprinces.com

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Créée en 1987
Reconnue d'utilité publique

Don en Confiance
VOTRE DON, NOTRE ENGAGEMENT